

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 03327

Numéro SIREN : 433 353 224

Nom ou dénomination : SARL A.M.J.P.

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2020 sous le numéro de dépôt A2020/009395

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

A2020/009395

Dénomination : SARL A.M.J.P.
Adresse : 6 Rue des Marronniers 69002 LYON
N° de gestion : 2000B03327
N° d'identification : 43353224
N° de dépôt : A2020/009395
Date du dépôt : 09/03/2020
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 09/03/2020 RATR



5438093



5438093



AMJP

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 84.000 €

6 RUE DES MARRONNIERS

69002 LYON

SIREN : 433 353 224

NAF : 5610A

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 03 mars 2020 nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

-les derniers comptes annuels arrêtés au 31 octobre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un résultat courant avant impôts de 126 395€. Le bénéfice net ressort donc à 90 507€. Les capitaux propres avant répartition au 31 octobre 2019 s'élèvent donc à 185 978€.

-il n'a pas été établi de situation intermédiaire, la revue d'une balance générale à la date du 31 janvier 2020 ne laisse pas apparaître de dégradation de l'activité de la société.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes de vérification des soldes bancaires à la date du 31 octobre 2019 et au 31 janvier 2020 ;
- à vérifier par sondage si, compte tenu des événements survenus depuis l'arrêté des comptes, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables en vigueur est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Lyon, le 09 mars 2020

Le commissaire aux comptes et à la transformation
Ambiaux Audit
Michel AMBLAUX

